

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 juin 2016

L'an deux mil seize et le vingt-sept juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BRU, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel des séances, après convocation légale, sous la présidence de Alain GERARD - Maire.

Présents : MM. BOULAY Antoine, BOULAY Gabriel, BLAISE Jennifer, CHERRIER Eric, CRESSENT Cyril, DETELA Carole, GEORGE Christian, GERARD Alain, ROBIN Patrice.

Excusé : Monsieur MANGIN Olivier qui a donné pouvoir à Madame DETELA Carole.

Absents : M. DEMANGE Claude, HENRY Christophe.

Election du secrétaire de séance

M. BOULAY Gabriel a été élu secrétaire de séance.

Approbation du conseil municipal du 09 mai

Le compte rendu de la réunion du conseil municipal est adopté à l'unanimité.

Copieur

Délibération 029-2016

Monsieur le maire présente au conseil municipal le projet de location d'un photocopieur établi par la société CMB de Mirecourt.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Autorise le maire à signer ce contrat de location.

Travaux ruisseau et déplacement du monument aux morts

Le conseil retient l'entreprise Maire pour effectuer les travaux (21 032.24 € ht).

L'emplacement futur du monument aux morts est défini : sur la pelouse du square, en bordure de la place, entre les 2 bancs.

Monsieur Cyril Cressent se charge de faire un montage permettant de visualiser plusieurs formes de dallage.

Décision Modificative de crédits 01

Délibération 030-2016

Monsieur le maire expose au conseil municipal qu'une inscription de 11 021.06 € a été inscrite à tort à l'article 001.

Il convient donc de régulariser le budget en effectuant les transferts de crédits suivants :

Recettes d'investissement		
Article 001	Excédent d'investissement reporté	- 11 021.06 €
Article 021	Virement de la section de fonctionnement	+ 11 021.06 €
Dépenses de fonctionnement		
Article 023	Virement à la section d'investissement	+ 11 021.06 €
Article 61521	Entretien de terrains	- 11 021.06 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Vote les mouvements de crédits ci-dessus.

Décision Modificative de crédits 02

Délibération 031-2016

Monsieur le maire expose au conseil municipal qu'une inscription de 4 083.00 € a été inscrite à tort à l'article 6811.

Il convient donc de régulariser le budget en effectuant les transferts de crédits suivants :

Dépenses de fonctionnement		
Article 6811	Dotations, amortissements et provisions	- 4083 .00 €
Article 61521	Entretien de terrains	+ 4 083.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Vote les mouvements de crédits ci-dessus.

Logement

Le maire fait part des devis actuellement en sa possession.

Devis carrelage 5 926.85 € TTC

Devis plomberie 2 241.80 € TTC

Aménagement de sécurité sur les diverses rues du village

Le maire informe le conseil municipal qu'une subvention de 2 650 € au titre de la réserve parlementaire du sénateur Gremillet a été notifiée à la commune. Un courrier de remerciement sera envoyé.

Une rencontre technique est programmée le mercredi 29 juin, sur le marquage et sur la possibilité de mise en place de jardinières qui sont fortement déconseillées au titre de la sécurité.

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 juin 2016

Regroupement Pédagogique Intercommunal

Le maire informe le conseil municipal que le projet d'un éventuel rapprochement avec Ménil/Anglemont est mort-né, les communes d'Anglemont et de Ménarmont ayant délibéré contre.

Projet d'extension de l'entreprise Face Alu

Délibération 032-2016

L'équipe dirigeante de Face Alu présente son projet d'extension consistant en la création d'une plateforme poids lourds pour l'expédition.

Ce projet conduira l'entreprise à déboiser sa parcelle en bordure du ruisseau.

La sortie poids lourds se fera rue de la Préfecture.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- La limitation de tonnage à 6 tonnes rue de la Préfecture ne sera pas appliquée aux riverains.
- Les poids lourds concernés utiliseront les rues suivantes : rue du Moulin et rue de la Préfecture, de l'intersection avec la rue du Moulin à l'accès à la plateforme poids lourds.

Une information sera faite aux riverains.

Livre de Rambervillers et sa région

Le maire informe le conseil municipal qu'un livre sur Rambervillers et sa région est en préparation.

Son prix public est de 25.00 € et le prix pour la commune serait de 17.50 €.

Le conseil décide dès maintenant d'en réserver une vingtaine (cadeaux de mariage et aux personnes placées en maison de retraite).

Le maire sollicite les conseillers sur les photos de Brû pouvant se situer dans ce livre.

Départ en retraite de madame Sylvie EURIAT

Son départ sera fêté jeudi, à Saint Benoît la Chipotte à 18 H 00 à l'occasion de la remise des dictionnaires.

Les conseillers y sont invités.

Elle est remplacée par madame VEYNACHTER Géraldine.

Panneau de direction Baccarat

Le maire informe le conseil municipal qu'il a été saisi d'une demande de pose de panneau direction Baccarat au carrefour de la rue de Malplantouze avec la route d'Anglemont, au motif que certains camions se sont déjà dirigés rue de Malplantouze.

Le conseil municipal, considérant que les routes en question sont interdites aux poids lourds, qu'un panneau directionnel Anglemont existe décide de ne pas donner suite à cette demande.

Informations diverses

Accessibilité église : Une dérogation est accordée avec les contraintes suivantes : une remise à niveau devra être effectuée devant chaque rampe.

Concernant les escaliers :

- Les nez de marche seront de couleur contrastée,
- La première et la dernière marche seront aussi de couleur contrastée,
- Une bande d'éveil à la vigilance sera posée en haut de chaque escalier,
- Une seconde main courante devra être posée côté gauche.

Remerciements Entente Brû Jeanménil et ADMR.

Augmentation du tarif piscine : Jusqu'à présent, notre participation était une participation forfaitaire de 70 € par créneau horaire. Dès l'an prochain, on devra régler 5 € par enfant ce qui représente une augmentation de plus de 250 %.

Augmentation du tarif transport : notre participation passe de 160 € à 180 € et de 80 € à 90 € pour le collège.

Compte rendu conseil d'école : le maire présente le compte rendu du dernier conseil d'école et les échanges de mail entre l'association "Les enfants d'abord" et l'équipe enseignante.

Le conseil municipal prend acte, avec regret, de la fin de l'association "Les enfants d'abord".

Site internet communal : Madame Jennifer Blaise informe le conseil municipal de la mise en ligne du nouveau site communal www.mairie-bru.fr

Compte rendu de l'animation marche et création éventuelle d'un comité des fêtes : Madame Jennifer Blaise rend compte de l'animation marche semi nocturne du 11 juin : près de 120 marcheurs et convives, un repas de qualité.

Le maire Informe le conseil municipal qu'il souhaiterait créer un comité des fêtes en charge de ce type d'animations. Une réflexion sur les statuts est en cours.

Préemption Damico : le maire informe le conseil municipal qu'il n'a pas donné suite à ce droit de préemption.

Fossés route de Malplantouze : ces fossés ont été comblés lors du dernier orage du 11 juin. Une intervention est programmée très prochainement.

Panneau affichage devant la mairie :

Nous avons eu une remarque précisant que ce panneau n'était pas visible par une personne handicapée.

Il sera déplacé.

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 juin 2016

Changement de tuiles sur le toit de l'école : monsieur Patrice Robin informe le conseil qu'une centaine de tuiles ont été changées par l'entreprise Helle avec l'aide de l'employé communal et de la mise à disposition gratuite de matériel du GAEC Boulay.

Monsieur le Maire remercie le GAEC ainsi que l'entreprise Robin qui a mis sa grue à disposition pour enlever le monument aux morts, souligne le bénévolat des conseillers et redit son attachement à la structure communale qui grâce à l'engagement bénévole de conseillers et d'habitants permet de réaliser des travaux à moindre coût.